



Projets d'infrastructures TDIE : ce n'est pas tout d'en parler



L'avant-projet du Snit (Schéma national des infrastructures de transport), présenté par Dominique Bussereau le 9 juillet dernier, prévoit des investissements pour 170 Md€ sur 20 à 30 ans dont 51,9% pour le mode ferroviaire et 4,5% pour le mode routier. Le projet définitif devrait être arrêté avant la fin de l'année. Au total, une dizaine de projets qui concernent le fret ferroviaire dont Carex ou encore le Lyon-Turin sont cités dans le document. Quant au volet route, il engage des dépenses de l'ordre de 7,4 milliards d'euros. Seulement voilà, ce n'est pas tout de coucher des projets sur le papier sans clairement définir leur financement et avoir les idées plus claires sur leur réalisation. C'est ce que rappelle le TDIE dans un communiqué du 23 juillet dernier : "L'expérience du CIADT¹ de décembre 2003 démontre qu'une liste de projets même avec une planification sérieuse, comme peut l'être l'avant-projet de Snit, n'a de sens que si la question du financement est résolue concomitamment, et si une programmation raisonnable est mise

au point." Faute de quoi, les retards s'accroissent, prévient le TDIE. Ainsi, par exemple, pour la Magistrale écofret et le Contournement fret de Lyon (CFL) et de Dijon, on n'a que quelques travaux en Lorraine dans le cadre du CPER, la 1^{re} tranche du CFL est prévue en 2017, la 2^e tranche en 2019 et l'ensemble en 2025. Quant à l'axe ouest-est Dunkerque-Lorraine et à l'axe ouest-est Le Havre-Amiens-Belgique/Allemagne, il n'y a pas de travaux en prévision. Par ailleurs, sur 18 projets autoroutiers, 3 ont été abandonnés ou presque : l'A24 (Amiens-Lille-Belgique), l'A32 (Nancy-Metz-Thionville) et le contournement de Bordeaux. D'autres sont en stand-by en attendant le Snit. Il s'agit de l'A54 à Arles, de l'A51 Grenoble-Sisteron, du contournement ouest de Lyon (pas avant 2020), de l'A831 (Fontenay-le-Comte-Rochefort), de l'A585 (antenne A51/Digne-les-Bains) où on note une position de principe de la région hostile à la concession.

SLG

1. Comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire.